

DIVERS

Association Belge de Standardisation

(A. B. S.)

Classification et représentation conventionnelle des appareils de tuyauterie industrielle

L'Association Belge de Standardisation met à l'enquête publique son projet n° 84 « Classification et représentation conventionnelle des appareils de tuyauterie industrielle ».

La première partie de ce document a pour but de fixer la terminologie des appareils de tuyauterie industrielle.

A cause de l'utilité manifeste d'une terminologie commune aux pays de langue française, la Commission propose l'adoption de celle arrêtée par le Comité (français) de Normalisation de la Mécanique.

Comme l'emploi de symboles simplifie l'exécution de plans de canalisation en même temps qu'il en facilite la lecture, la Commission a admis qu'une représentation conventionnelle des appareils de tuyauterie industrielle formait un complément nécessaire de leur classification.

La seconde partie du projet est ainsi constituée par des tableaux de symboles destinés à représenter ces appareils sur les dessins.

Des exemplaires du projet n° 84 peuvent être obtenus au prix de 3 francs l'un, moyennant paiement préalable au crédit du compte postal n° 217.55 de l'Association Belge de Standardisation à Bruxelles. Afin d'éviter tout retard dans l'expédition, les souscripteurs sont priés d'indiquer leur adresse complète sur le talon du bulletin de versement ou du mandat de virement ainsi que la mention « Projet n° 84 ».

Toutes les observations et remarques auxquelles les propositions de la Commission technique donneraient lieu seront reçues avec empressement au Secrétariat de l'Association Belge de Standardisation, 33, rue Ducale, à Bruxelles, *jusqu'au 15 mars 1935.*